



CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 15 SEPTEMBRE 2026
LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Affiché en exécution de l'article L. 2121.25 du code général des collectivités territoriales

DÉLIBÉRATIONS :

N°2026-48 : VENTE D'UNE PARCELLE DE TERRE – APPROUVÉE

Le conseil municipal autorise la vente d'une parcelle de terre cadastrée n° ZO 80 d'une superficie de 3280 m² pour un montant de 1000,00 €.

N°2026-49 : VENTE DE LA BALAYEUSE – APPROUVÉE

Le conseil municipal décide de vendre le bien suivant :

- Balayeuse de marque TUCHEL à l'ent. VILLAUMÉ – montant: 5 400,00 € - N° inventaire : 12_2022

N°2026-50: INSTALLATION D'UNE BACHE INCENDIE POUR LES LIEUX-DITS : LA GUICHETERIE, LA VARENNE, LA HAUTE-POMMERIE – VALIDATION DU DEVIS – APPROUVÉE

Le conseil municipal décide de retenir le devis de l'ent. MOREAU TERRASSEMENT pour un montant de 10 783,20 € TTC.

N°2026-51 : SIEIL – DEMANDE DE SUBVENTION « TRANSITION ENERGETIQUE » – APPROUVÉE

Le conseil municipal décide de répondre à l'appel à projets « Sobriété énergétique » du SIEIL en vue de participer au financement des travaux de réhabilitation énergétique de l'hôtel-restaurant et de la boulangerie

N°2026-52 : DÉCISION MODIFICATIVE AU BUDGET N° 1- – APPROUVÉE

Le conseil municipal approuve la décision modificative au budget :

Ouverture de crédit pour la réalisation de travaux à la boulangerie et à l'hôtel-restaurant

Fonctionnement	Dépenses	Recettes
Chapitre 77		+ 28 000,00
775 - Produits de cession d'immobilisation		
Chapitre 023	+ 28 000,00	
Virement à la section d'investissement		

Investissement	Dépenses	Recettes
Opération n° 151 - Rénovation de bâtiments	+28 000,00	
Compte 21321		
Chapitre 021		+ 28 000,00
Virement de la section de fonctionnement		

N°2026-53 : RENOUELEMENT DE LA LIGNE DE TRESORERIE- APPROUVÉE

Le conseil municipal approuve le renouvellement d'une ligne de trésorerie, auprès du Crédit mutuel d'un montant de 40 000 €.

N° 2026-54 : DON A LA PROTECTION CIVILE – SOLIDARITE AUX COMMUNES TOUCHEES PAR LES INCENDIES - APPROUVÉE

Le conseil municipal accepte de faire un don d'un montant de 500,00€ à la Protection civile pour un soutien financier aux communes touchées par les incendies.

N° 2026-55 : PROJET DE FUSION-ABSORPTION DE LA SET ENERGIES PAR LA SET AMENAGEMENT - APPROUVÉE

Le conseil municipal approuve le principe de la fusion-absorption de la SET Energies par la SET Aménagement.

Le maire,

Jean-Michel LIAUDOIS

La prochaine réunion de conseil municipal aura lieu le mardi 13 octobre 2026